

Assemblée générale Mixte Ordinaire et Extraordinaire du 12 mai 2020 Modalités de mise à disposition ou de consultation des documents préparatoires

Paris, lundi 20 avril 2020,

L'Assemblée Générale Mixte Ordinaire et Extraordinaire de la société Amundi se tiendra le 12 mai 2020 à 11h00, hors la présence de ses actionnaires.

En effet, compte-tenu du contexte sanitaire actuel d'épidémie de **Covid-19**, et conformément aux dispositions adoptées par le Gouvernement, en particulier l'ordonnance n° 2020-321 du 25 mars 2020 portant adaptation des règles de réunion et de délibération des assemblées et organes dirigeants des personnes morales et entités dépourvues de personnalité morale de droit privé en raison de l'épidémie de covid-19, le Directeur Général de la Société a décidé, le 27 mars 2020, sur délégation du Conseil d'administration, de tenir l'Assemblée générale hors la présence des actionnaires.

Dans ces conditions, les actionnaires de la société sont invités à **donner pouvoir** au Président de l'Assemblée Générale, ou à **un autre actionnaire**, ou à **voter par correspondance** à l'aide du formulaire de vote.

Les actionnaires sont invités à consulter régulièrement la rubrique dédiée à l'Assemblée Générale 2020 sur le site de la Société https://legroupe.amundi.com/Actionnaires/Assemblees-Generales, qui sera mise à jour régulièrement pour préciser les modalités définitives de participation à l'Assemblée générale des actionnaires du 12 mai 2020 et/ou pour les adapter aux évolutions législatives et réglementaires qui interviendraient postérieurement à la publication du communiqué.

L'avis de réunion, comportant l'ordre du jour et les projets de résolutions, a été publié au Bulletin des Annonces Légales et Obligatoires (BALO) du 6 avril 2020 et peut être consulté sur le site internet d'Amundi (http://le-groupe.amundi.com). L'avis de convocation sera publié au BALO du 24 avril 2020 et sera également consultable sur le site internet d'Amundi.

Les documents et renseignements relatifs à cette Assemblée Générale, et notamment les informations mentionnées à l'article R. 225-83 du Code de Commerce, sont intégrés dans la brochure de convocation de l'Assemblée, et dans le Document d'Enregistrement Universel 2019 également disponibles sur le site internet d'Amundi.

Pour plus d'information, merci de contacter l'équipe de communication financière <u>investor.relations@amundi.com</u>

A propos d'Amundi

Amundi est le premier asset manager européen en termes d'actifs sous gestion² et se classe dans le top 10 mondial¹. Le Groupe gère 1 653 milliards² d'euros et compte six plateformes de gestion principales³. Amundi offre à ses clients d'Europe, d'Asie-Pacifique, du Moyen-Orient et des Amériques une large gamme d'expertises et de solutions d'investissement en gestion active, passive et en actifs réels et alternatifs. Les clients d'Amundi ont également accès à une offre complète d'outils et de services. Ayant son siège social à Paris, Amundi est cotée en Bourse depuis novembre 2015.

Grâce à ses capacités de recherche uniques et au talent de près de 4 500 collaborateurs et experts des marchés, basés dans près de 40 pays, Amundi fournit aux particuliers, aux clientèles institutionnelles et corporate des solutions d'épargne et d'investissement innovantes pour répondre à leurs besoins, objectifs de rendement et profils de risque spécifiques

Amundi. La confiance, ça se mérite.

Rendez-vous sur www.amundi.com pour plus d'informations ou pour trouver l'équipe Amundi proche de vous.







Suivez-nous sur

Contact Presse:

Natacha Andermahr Tel. +33 (0)1 76 37 86 05 natacha.andermahr-sharp@amundi.com

Contacts Investisseurs:

Anthony Mellor Tel. +33 (0)1 76 32 17 16 anthony.mellor@amundi.com Thomas Lapeyre
Tel. +33 (0)1 76 33 70 54
thomas.lapeyre@amundi.com

 $^{^{1}}$ Source : IPE « Top 400 asset managers » publié en juin 2019 sur la base des encours sous gestion à décembre 2018

² Données Amundi au 31/12/2019

³ Plateformes de gestion : Boston, Dublin, Londres, Milan, Paris et Tokyo